

## PROVENCE

# Cordiste, métier à risques qui rapporte surtout l'indifférence

## PORTRAIT

**En décembre 2018, l'association « Cordistes en colère » s'est créée. Objectif : rassembler ces professionnels, dont beaucoup souffrent de conditions de travail déplorables. Arnaud Laporte, Marseillais et cordiste depuis onze ans, nous décrit le métier à travers son histoire.**

Combien de fois avez-vous eu peur pour votre vie ? Pour les cordistes, le danger est permanent au point que leur recul est déroutant. « Parfois il y a des rochers qui tombent proches de toi, oui », raconte Arnaud Laporte. Les cordistes sont ces hommes et femmes que vous pouvez apercevoir suspendus en l'air, à nettoyer des immeubles ou sécuriser une falaise. Ils sont polyvalents et exercent dans le BTP, l'industrie, les travaux publics entre autres.

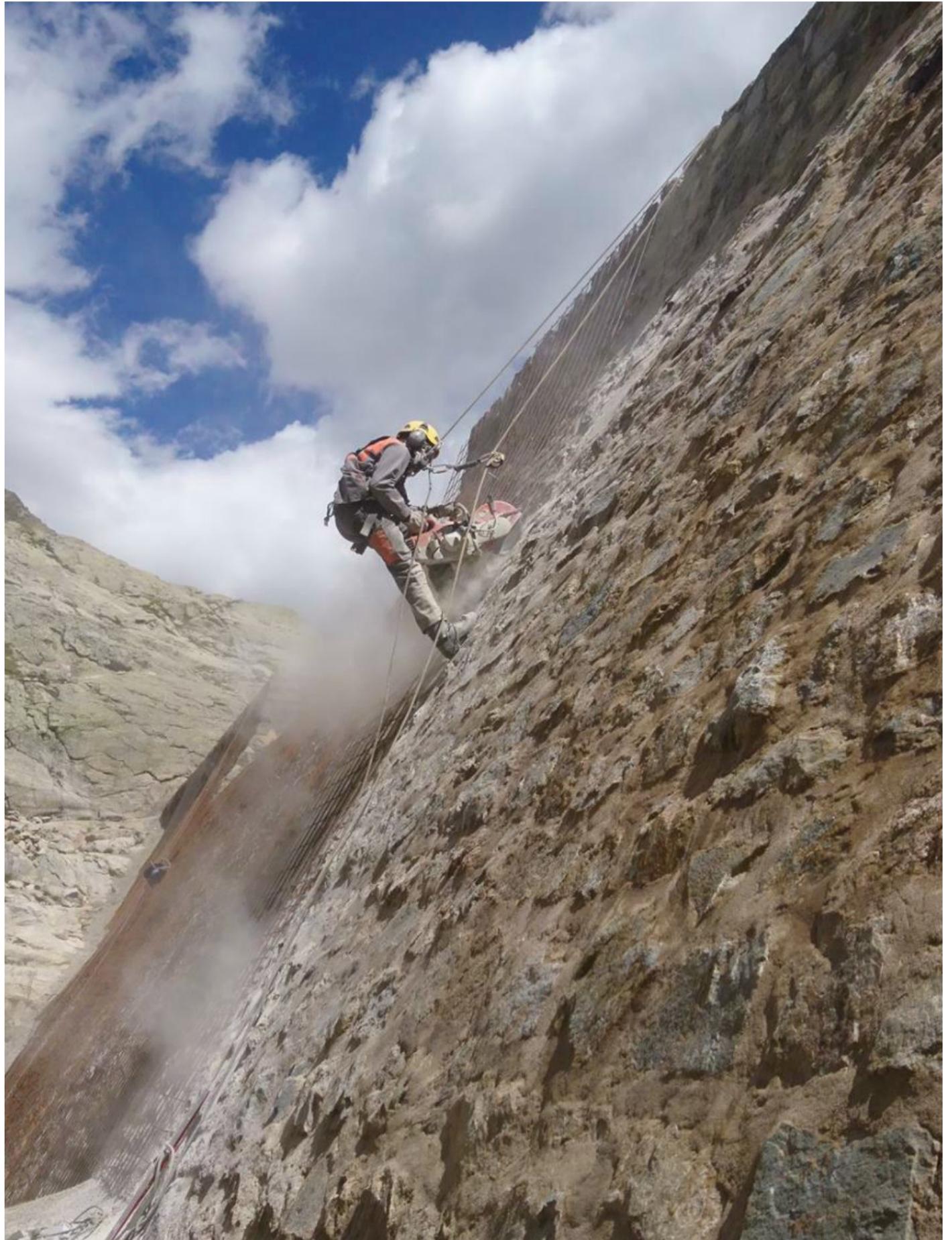
Après avoir fouillé dans sa mémoire, Arnaud identifie un moment de frayeur. En 2008, il travaille en intérim pour une centrale de béton. Lorsqu'il descend dans le silo pour le nettoyer, du sable est déversé. Il raconte : « J'ai failli finir enseveli, j'en ai eu jusqu'à la taille avant que la machine ne se stoppe. »

Un métier dangereux comme il en existe d'autres est-on tenté de penser. La particularité est que celui de cordiste souffre d'un cruel manque d'acquis et des conditions d'exercice régulièrement douteuses. Parmi la large panoplie de ses confrères avec qui nous avons échangé, Arnaud est le seul à avoir accepté de témoigner sans couvert d'anonymat. Le milieu des cordistes est petit. Ils sont 9 000 en France, dont 4 000 intérimaires ; le risque d'être blacklisté par les boîtes d'intérim pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils travaillent est conséquent. Arnaud le sait. « Je vais arrêter », confie le cordiste de 31 ans.

## Des pratiques interdites

Lui qui a été en CDI explique que, dans ces conditions, les règles de sécurité sont respectées. La base est de grimper à au moins deux personnes et que l'une des deux ait un certificat de qualification professionnelle (CQP) au moins de niveau 2 [1 600 heures de travail, Ndlr]. En intérim, ce n'est pas toujours le cas : « Deux CQP de niveau 1, c'est souvent jugé suffisant. » Pire, dans les travaux publics, il leur est parfois demandé d'utiliser un appareil de forage nommé T21. Or, son utilisation est interdite sans châssis à cause de son fort niveau de vibration. « Pour beaucoup d'entre nous on lui doit des tendinites à répétition... » développe le trentenaire.

Quant à l'aspect pratique, le kit standard n'est pas systématiquement fourni en intérim. Arnaud liste « un baudrier, un antichute, une deuxième corde, un casque, un descendeur. Soit environ 1 000 euros. J'ai déjà entendu dire à



En 2018, trois cordistes ont perdu la vie dans l'exercice de leur fonction dans le Sud, deux à Nice et un à Nîmes. PHOTO DR

l'adresse d'un intérimaire : « Si tu veux une deuxième corde, tu rentres chez toi. » En somme, cela revient à presque un mois de salaire. De plus, qui dit intérim dit itinérance dans ce milieu. Si à l'heure, il perçoit entre 11,50 et 13 euros brut de l'heure, les indemnités journalières de déplacement ne dépassent pas « 65-70 euros en moyenne. »

Trop peu pour se payer une nuit d'hôtel. De Loos (59), à Chartres, en passant par l'ouest de la France, Arnaud a pour

habitude de se déplacer avec sa camionnette, dans laquelle il dort : « C'est la concession à faire pour mettre un peu d'argent de côté. Ça pose des problèmes d'hygiène : tu ne te douches pas toujours ou le fais à l'eau de rivière alors que tu as travaillé en pétrochimie et au contact de CMR [cancérogènes, mutagène ou reprotoxique, Ndlr]. »

S'il a décidé de quitter la profession, Arnaud a souhaité s'exprimer afin que le traitement qu'il subit, lui et les au-

tres cordistes, soit davantage connu.

Un vent de revendications est par ailleurs en train de naître dans la profession. Depuis décembre, une association qui vise à rassembler les cordistes a été créée et des réunions sont organisées. Sur son site, on peut lire en présentation : « Au vu de la colère, de l'indignation, de la volonté d'agir, des revendications, des alertes, de l'envie de solidarité [...] on devrait crouler sous les adhésions. »

Étienne Estarellas